

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU DIPLOMES D'ÉTUDES  
SPECIALISEES (D.E.S) DE PEDIATRIE, DE LA FACULTE DE MEDECINE,  
PHARMACIE ET ODONTOSTOMATOLOGIE, DU CENTRE D'EXCELLENCE  
AFRICAIN POUR LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT (CEA-SAMEF)  
DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr Diparidé A. AGBÈRÈ, *Président ;*
- Pr Madeleine A. FOLQUET-AMORISSANI, *Membre ;*
- Dr Adiaratou KANE-SAKHO, *Membre.*

Signature pour l'équipe,

*Le Président*

**Prof. AGBÈRÈ A. Diparidé**  
*Pédiatre*  
Tél. (+228) 90 28 75 68 / 99 48 75 68  
adagbere921310@gmail.com

Novembre 2018

## Table des matières

Abréviations et Sigles.....	3
Introduction.....	4
I. Présentation du DES-Pédiatrie.....	4
II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation du DES-Pédiatrie.....	6
III. Description de la Visite.....	6
IV. Appréciation du Programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	10
V. Points forts du programme.....	18
VI. Points faibles du programme.....	19
VII. Appréciations générales sur le programme.....	19
VIII. Recommandations au Programme de DES-Pédiatrie.....	19
IX. Recommandations à ANAQ-Sup.....	20
X. Proposition de décision.....	21
Conclusion.....	21

## Abréviations et Sigles

ANAQ-SUP	:	Autorité Nationale d'Assurance-Qualité pour l'Enseignement Supérieur
AQ	:	Assurance-Qualité
CEA-SAMEF	:	Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant
CIAQ	:	Cellule Interne d'Assurance-Qualité
DAJ	:	Direction / Division des Affaires Juridiques
DES	:	Diplôme d'Etudes Spécialisées
DES-P	:	Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pédiatrie (DES-Pédiatrie)
DGS	:	Directeur Général de la Santé / Direction Générale de la Santé
DRH	:	Directeur / Direction des Ressources Humaines
FMPO	:	Faculté de Médecine, de Pharmacie, et d'Odontologie
HNEAR	:	Hôpital National d'Enfants Albert ROYER
LMD	:	Licence, Master, Doctorat
PATS	:	Personnel Administratif, Technique et de Service
PER	:	Personnel Enseignant et/ou Chercheur
RECT	:	Rectorat
TD	:	Travaux Dirigés
TP	:	Travaux Pratiques
UCAD	:	Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
UE	:	Unité d'Enseignement

## Introduction

Une mission d'évaluation externe a été organisée par l'Autorité Nationale d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) dans le cadre de l'évaluation d'un programme du Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (CEA-SAMEF) de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD).

Il s'agit du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de Pédiatrie (DES-Pédiatrie) qui a fait l'objet de cette évaluation externe par une équipe de trois experts comprenant :

- Pr Diparidé Abdou-Rahmane AGBÈRÈ de l'Université de Lomé, *Président*,
- Pr Madeleine Amah AMORISSANI-FOLQUET, de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, *Rapporteur* et
- Dr Adiaratou Fatou KANE-SAKHO, de l'hôpital de Pikine, Dakar, *Membre*.

La méthodologie utilisée pour cette évaluation externe comprenait :

- l'analyse du rapport d'auto-évaluation (évaluation interne) du DES de Pédiatrie ;
- les entretiens avec le personnel administratif, technique et de service (PATS), le personnel enseignant et/ou de recherche (PER), et les Etudiants ;et
- la visite sur les sites de stage.

L'outil d'évaluation utilisée a été le référentiel d'évaluation de programme de Médecine et des Sciences de la Santé. Cet outil a été développé par l'ANAQ-Sup.

La durée de la mission d'évaluation a été de deux jours (du 10 au 11 juillet 2018).

La journée du 10 Juillet 2018 a été consacrée à la visite de l'ANAQ-Sup où Monsieur le Secrétaire Exécutif et ses principaux collaborateurs ont eu à nous présenter leur institution, et nous édifier davantage quant à la mission qui nous a été confiée en qualité d'experts-évaluateurs externes.

### I. Présentation du DES-Pédiatrie

Le Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pédiatrie (DES-Pédiatrie) est une des quatorze (14) spécialités qu'abrite le Département de Médecine et des Spécialités Médicales de la Faculté de Médecine, de Pharmacie, et d'Odontologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).

La création du DES de Pédiatrie vise à doter tous les hôpitaux du Sénégal voire de la sous-région de médecins spécialistes en pédiatrie, en vue de satisfaire les besoins en santé des enfants et de leurs mères. Cette spécialité développe des connaissances et aptitudes pour prévenir, diagnostiquer, traiter et prendre en charge une vaste gamme de maladies infantiles.

Le pédiatre fournit des soins aux enfants et à leurs familles tout en faisant preuve d'empathie et de respect à leurs égards. En outre, il démontre un fort engagement à faire progresser son champ de spécialisation misant sur la formation à tous les niveaux : prédoctorale, postdoctorale et continue. Les spécialistes en pédiatrie privilégient également la recherche, moteur de l'avancement scientifique.

La formation du Pédiatre est assurée par la Chaire de Pédiatrie qui a pour missions l'enseignement et la recherche dans les différents domaines de la pédiatrie (santé publique, néonatalogie, pneumologie, cardiologie, neurologie...).

Ladite chaire assure donc l'enseignement de la Pédiatrie au niveau de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar avec un effectif de vingt-deux (22) enseignants-chercheurs permanents. Cette équipe est dirigée par un Professeur titulaire de Pédiatrie nommé par décret.

Sont admis à s'inscrire en vue au diplôme :

- les docteurs en médecine titulaires d'un diplôme délivré par la FMPO de l'UCAD, ou
- admis en équivalence ;
- les étudiants en médecine ayant validé leur stage pratique interne ;
- les internes nommés au concours d'internat des centres hospitaliers universitaires ;
- les candidats nantis d'un diplôme de docteur en médecine admis en équivalence, ou
- d'un diplôme d'un pays étranger permettant d'exercer la médecine dans ce pays.

L'enseignement a une durée de quatre (04) ans répartis en huit (08) semestres dont sept (07) semestres effectués à plein temps dans des services hospitalo-universitaires de Dakar et de sa banlieue, puis un (01) semestre dans un service de pédiatrie d'un hôpital régional sénégalais ou du pays d'origine, agréé par le Directeur du DES-Pédiatrie.

L'enseignement comprend des cours magistraux, des travaux dirigés et des stages pratiques, répartis sur les quatre années de la formation qui comprend également des séminaires préparés et présentés par les étudiants eux-mêmes sous la direction des enseignants.

La fin de la formation est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme sous le sceau et au nom de l'UCAD, par le Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université.

En somme, de par les thèmes, le contenu, et les méthodes, la structuration du DES-Pédiatrie est strictement conforme aux standards reconnus sur le plan tant régional, notamment l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS) qu'international.

## II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation du DES-Pédiatrie

Le rapport d'auto-évaluation comprend 42 pages, avec référence à plusieurs annexes dûment reliées. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation de programme de médecine et de sciences de la santé de l'ANAQ-Sup.

Ce rapport a été élaboré par un comité de pilotage interne mis en place à cet effet, et comprenant l'ensemble des composantes, à savoir : les autorités universitaires, les responsables pédagogiques, les enseignants participant à la formation, et le personnel administratif et technique. Les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été clairement exposées dans ce rapport où tous les standards ont été renseignés.

Le rapport, bien présenté, est complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans ledit rapport ont été mis à la disposition des évaluateurs qui ont constaté qu'il a permis de faire ressortir les points forts et les points à améliorer du DES-Pédiatrie.

En effet, en répondant aux différentes questions posées par l'ANAQ-Sup, des *améliorations* ont été apportées au document final de Janvier 2018. Il s'est agi, entre autres améliorations, *de la présence d'un représentant des apprenants par année aux réunions pédagogiques, d'une meilleure présentation des effectifs du DES, des résultats des évaluations et l'accélération des procédures administratives*. Cependant des points restent encore à améliorer, notamment la proportion des étudiants-DES nationaux par rapport à celle des étrangers, les communications des étudiants de DES-Pédiatrie aux réunions scientifiques, l'existence du carnet de stage en *version papier*.

Par ailleurs, nous avons constaté que la synthèse des champs présentés devrait être enrichie des volets "Menaces" et "Opportunités" qui permettront de renforcer le dynamisme des différents acteurs en prenant garde aux premières tout en cherchant à tirer meilleur parti des dernières.

Les annexes doivent être complétées dans le document et bien structurées.

## III. Description de la Visite

La visite s'est déroulée selon l'agenda aménagé d'un commun accord. Elle a débuté au siège du Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (CEA-SAMEF) par une rencontre qui avait regroupé douze (12) personnes.

Après le mot de bienvenue du Coordonnateur du DES-Pédiatrie, et la présentation des participants, la parole fut donnée au point focal assurance-qualité interne pour un exposé sur le DES-Pédiatrie et l'auto-évaluation interne selon le référentiel ANAQ-Sup.

Cet exposé a révélé la conformité du DES-Pédiatrie (créé en 1984) par rapport aux normes fixées par l'OOAS depuis 2011, avec vingt-deux (22) personnels enseignants et/ou chercheurs (PER), des pédiatres sur sites de stage, et du PATS. La commission pédagogique comprenait également un(e) délégué(e) par année-promotion des étudiants en DES-Pédiatrie.

L'auto-évaluation a révélé des points forts et surtout des points à améliorer dont les corrections ont été apportées, au fur et à mesure des échanges entre l'ANAQ-Sup et les acteurs de la Cellule Interne de l'Assurance-Qualité (CIAQ) de la FMPO ; pour certains d'entre eux, depuis le premier draft sorti le 19 Juillet 2016.

Ainsi la dernière version du rapport d'auto-évaluation qui nous a été présentée lors de la visite, était remarquablement explicite, avec des annexes bien structurées, voire complétées au fur et à mesure de notre demande et de leur mise à disposition.

Cette séance marquée par la présentation du DES-Pédiatrie nourrie d'échanges enrichissants, fut suivie des entretiens avec les enseignants et/ou chercheurs, et les Administrateurs (Responsable du 3<sup>ème</sup> cycle et le Responsable de la CIAQ).

Une visite de courtoisie fût par ailleurs rendue à Monsieur le Doyen entouré de Monsieur le Premier Assesseur et d'un enseignant-chercheur.

Nous nous rendîmes par la suite aux sites de stages, d'abord à l'HNEAR où nous avons rencontré les secrétaires de la Coordination du DES de Pédiatrie, et les étudiants DES-Pédiatrie. Le dernier site de stage visité a été le Service de Néonatalogie de la Pédiatrie de l'Hôpital Municipal Abass Ndao de Dakar.

### **3.1. RÉSULTATS DES ENTRETIENS**

#### **Avec les Responsables de la CIAQ et du 3<sup>ème</sup> cycle / PATS :**

- Participation à l'animation du DES-Pédiatrie :
- Coordonne tous les diplômés du 3<sup>ème</sup> cycle.

#### **Avec les Enseignants :**

Les points faibles relevés dans l'analyse du rapport d'auto-évaluation ont été l'objet de questionnements au cours de l'entretien avec les enseignants.

- **Textes réglementaires** : le projet de décret portant création / organisation du D.E.S. de Pédiatrie (harmonisation OOAS) a été pris en compte dans un décret national signé pour toutes les universités publiques et privées. Ce décret fut accompagné

d'un arrêté rectoral (UCAD) intéressant l'ensemble des Diplômes de Spécialités et Sous-spécialités de la FMPO ;

- **Infrastructures** : il existe une bibliothèque au niveau de l'IPS à côté du Rectorat, équipée d'une connexion internet ;
- **Équipements de base** : non mentionnés dans les rapports (appareil à tension artérielle, toise, etc.) sont disponibles ;
- **Pérennisation du DES-Pédiatrie (CEA-SAMEF)** : perspectives de prestations des activités génératrices de revenus par, *la participation aux appels d'offre de recherche, la promotion du partenariat public / privé, les formations de courtes durées.*

### Avec les Etudiants (au nombre de 12 dont 04 Sénégalais)

Il ressort de l'entretien avec ces apprenants ce qui suit :

#### **Cours théoriques**

- Points positifs = bon déroulement et participation active des apprenants ;
- appréciation des cours sous forme de séminaires.
- Points à améliorer : programme de séminaire trop chargé surtout en 2<sup>ème</sup> année ;
- Solution préconisée = meilleure planification des séminaires (donner le programme à temps, répartir les cours entre les apprenants, laisser un temps suffisant de préparation, répartir un module en plusieurs séminaires).
- Donner dès le 1<sup>er</sup> jour, le Programme / Plan du cours avec une bibliographie ciblée ;

#### **Stages**

- Points positifs = bon déroulement ; existence d'un carnet de stage en version électronique. Coaching assuré par les encadreurs au cours des stages. Infrastructure et matériels disponibles pour les soins de l'enfant et du nouveau-né.
- Points à améliorer : *insuffisance de temps de pratique (TP et TD) ; Auto-apprentissage : Fiches d'Apprentissage ; Listes de vérification ; carnet de stage en version papier.*

#### **Evaluation :**

- Méthodes différentes selon les Enseignants ;
- Epreuves Pratiques.

#### **Autres constats :**

il n'y a pas de *Règlement Intérieur* régissant le DES-Pédiatrie *ni de Fiches de Postes* pour les Enseignants.



### 3.2. RÉSULTATS DES VISITES DU SITE (DES-PÉDIATRIE / LOCAUX STAGES)

**Sites de stage visités :** Centre National Hospitalier d'Enfants Albert Royer et le Centre Hospitalier Municipal Abass Ndao.

**Points forts :**

- Infrastructures disponibles et propres avec des salles de cours et de réunion,
- et des salles de gardes
- Matériels pédagogiques disponibles
- Trousse de médicaments d'urgence et protocoles thérapeutiques disponibles
- Centres très fréquentés
- Existence de nombreuses sous-spécialités pédiatriques
- Coaching assuré par les seniors
- Staff toujours réalisé quotidiennement ainsi que les visites sous la direction de l'équipe enseignante
- Rémunération des gardes des DES-Pédiatrie.

**Points à améliorer :**

- Ressources humaines par rapport à la charge de travail
- Bibliothèque avec connexion internet sur les sites
- Local exigu des étudiants-DES de garde et les toilettes pour Albert Royer.

En résumé de cette visite qui s'est bien déroulée sans difficultés majeures en dehors de l'insuffisance de temps pour visiter au moins deux autres sites de stages, les principaux points de discussion ont été les suivants :

- a) Elaboration des fiches de postes des acteurs et du règlement intérieur du DES-Pédiatrie ;
- b) Effectivité de l'auto-apprentissage par disponibilisation des fiches d'apprentissage et des listes de vérification ;
- c) Exploitation en cours des données de l'évaluation de l'enseignement par les apprenants pour un partage avec les acteurs, qu'ils soient enseignants ou apprenants ;
- d) Réflexion sur la mise en place d'un mécanisme pérenne de mise à jour de la liste des alumni ;
- e) Développement d'un Centre de simulation avec procédures appropriées (par appel d'offre) d'acquisition des modèles anatomiques, et formation actuelle au Maroc d'un enseignant-chercheur à la gestion d'un tel centre. Un tel centre, rendu fonctionnel, garantira davantage la caractéristique humaniste du DES-Pédiatrie.

#### IV.Appréciation du Programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

<b>CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et Missions de l'Institution</b>
<b>Standard 1.01 : <i>l'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs.</i></b>
<p><b>Appréciation globale sur le standard 1.01 :</b></p> <p>Le DES-Pédiatrie est une des offres de formation (postdoctorale) de la FMPO, créée par décret N°70-1135 du 13 Octobre 1970, précisant ses missions, ses valeurs et objectifs en matière de formation et de recherche en santé.</p> <p>C'est dans ce cadre que le décret N°84-851 du 31 Juillet 1984 a créé et organisé le DES-Pédiatrie avec des missions et objectifs visant à former des spécialistes pour satisfaire les besoins en santé des enfants et de leurs mères.</p> <p><b>En conclusion</b>, le standard 1.01 est <b>atteint</b>.</p>
<b>Standard 1.02 : <i>l'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).</i></b>
<p><b>Appréciation globale sur le standard 1.02 :</b></p> <p>Les missions et objectifs du DES-Pédiatrie, en terme de formation et de recherche, prennent en compte tant les besoins et attentes de la population en matière de santé, que des valeurs non seulement fondamentales et universelles, mais aussi de base du système de santé.</p> <p><b>En conclusion</b>, le standard 1.02 est <b>atteint</b>.</p>

## CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Objectifs et Mise en œuvre du programme d'études

### **Standard 2.01 : le programme d'études est régulièrement dispensé**

#### **Appréciation globale sur le standard 2.01 :**

Dispensé depuis trente-quatre ans sans interruption, le programme du DES-Pédiatrie est conforme aux standards de l'Organisation Ouest-Africaine de Santé (OOAS).

Il a permis de former plus de deux (200) pédiatres exerçant en Afrique et hors d'Afrique.

**En conclusion**, le standard 2.01 est **atteint**.

### **Standard 2.02 : le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

#### **Appréciation globale sur le standard 2.02 :**

Le programme du DES-Pédiatrie, vise à satisfaire les besoins en santé des enfants et de leurs mères voire familles en développant chez les apprenants les connaissances et capacités requises, conformément aux missions à lui assigner.

**En conclusion**, le standard 2.02 est **atteint**.

### **Standard 2.03 : le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu du travail.**

#### **Appréciation globale sur le standard 2.03 :**

Le programme du DES-Pédiatrie et le Ministère en charge de la santé collaborent en matière de recherche et de formation continue pour les professionnels de santé en activité.

Il a établi en outre des conventions de partenariat avec des structures qualifiantes pour les stages encadrés par des professionnels de santé reconnus pour leurs compétences en Pédiatrie.

**En conclusion**, le standard 2.03 est **atteint**.

### **CHAMP D'ÉVALUATION 3 : organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 3.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.***

**Appréciation globale sur le standard 3.01 :**

Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont déterminées et partagées avec les acteurs du programmes de formation en début de chaque année académique.

***En conclusion***, le standard 3.01 est **atteint**.

**Standard 3.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.***

**Appréciation globale sur le standard 3.02 :**

Le PER Participent activement dans les processus décisionnels. Des éléments de preuve tels que les PVde réunion témoignent de l'effectivité de cette participation. Les étudiants sont également impliqués. Un étudiant est élu pour chaque niveau du DES, pour transmettre les doléances du groupe et participer aux réunions du comité pédagogique, et ce, depuis deux ans.

***En conclusion***, le standard 3.02 est **atteint**.

**Standard 3.03: *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.***

**Appréciation globale sur le standard 3.03 :**

Il est noté l'existence d'une Cellule Sectorielle Assurance Qualité qui a pour missions de conduire l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement et du programme d'études, sous la coordination d'un responsable.

***En conclusion***, le standard 3.03 est **atteint**.

## CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Curriculum et Méthdes didactiques

**Standard 4.01 : le programme d'études dispose de maquettes structurées et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

### Appréciation globale sur le standard 4.01 :

La structuration de la maquette est en parfaite adéquation avec les standards LMD en vigueur au Sénégal, ainsi qu'avec les curiculas harmonisés et recommandés par l'OOAS. Les plans de cours et les modalités d'évaluations ont été mis à la disposition des évaluateurs.

**En conclusion**, le standard 4.01 est **atteint**.

**Standard 4.02 : le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

### Appréciation globale sur le standard 4.02 :

Les thèmes, contenus et méthodes du programme correspondent aux standards sur le plan régional (OOAS) et international, avec une mise à jour régulière tenant compte de nouveaux concepts, outils et méthodes validés en Pédiatrie. Les enseignements théoriques sont organisés sous forme plutôt de séminaires pédagogiques que de Cours Magistraux (CM). Les enseignements pratiques s'articulent autour des éléments suivants : Travaux Dirigés (TD), Travaux Pratiques (TP), Stages, Initiation à la recherche, Participation / Communications à des réunions scientifiques, et Publications scientifiques, autant d'activités préparant l'apprenant à l'insertion professionnelle.

La formation comprend des Unités d'Enseignement (UE) obligatoires (90%) et des UE transversales (10%), avec 70% du Volume Horaire Total (CHT) consacré aux CM, TD, TP, et Stages, et le reste au Travail Personnel de l'Etudiant (TPE).

Les étudiants sont évalués sur l'ensemble des UE, sous forme de contrôle continu périodiques et d'examens terminaux semestriels. Informés de leurs résultats, les étudiants ont la latitude de consulter leurs copies, avec sur demande, des entretiens individuels pour être édifiés sur leurs prestations.

**En conclusion**, le standard 4.02 est **atteint**.

**Standard 4.03 : les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

**Appréciation globale sur le standard 4.03 :**

Réglementées et publiées, les conditions d'obtention des attestations et diplômes sont : inscription à la scolarité, présence aux TD, TP, Stages ; participation aux contrôles continus et examens ; validation du semestre ; soutenance de mémoire de fin d'études.

**En conclusion**, le standard 4.03 est **atteint**.

**Standard 4.04 : le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

**Appréciation globale sur le standard 4.04 :**

Depuis la création du DES-Pédiatrie, les taux de réussite sont maintenus satisfaisants avec un souci constant de continuer à les améliorer de la part des enseignants. Pour ce faire, il a été mis en place une stratégie de renforcement des ressources humaines, de variation de méthodes d'évaluation, de promotion de la formation humaniste par l'utilisation croissante de la simulation (modèles anatomiques).

**En conclusion**, le standard 4.04 est **atteint**.

## CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

**Standard 5.01 : l'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

### Appréciation globale sur le standard 5.01 :

La formation est assurée par des enseignants recrutés sur la base des qualifications requises. La vérification de la liste, des CV, et des actes de nomination ont permis aux évaluateurs de témoigner de leurs expériences avérées tant en Pédiatrie et spécialités pédiatriques que dans d'autres spécialités à forme composante pédiatrique (obstétrique, radiopédiatrie, etc).

L'évaluation de l'enseignement est faite de façon anonyme par les apprenants à travers une grille conçue par l'équipe pédagogique qui exploite les résultats de l'évaluation pour améliorer la planification et le contenu de la formation.

**En conclusion**, le standard 5.01 est **atteint**.

**Standard 5.02 : la répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

### Appréciation globale sur le standard 5.02 :

Les charges horaires des enseignants sont conformes à la réglementation en vigueur dans les universités publiques sénégalaises. En outre le PER est tenu de participer aux services d'examen, à la gestion des départements, sections, divisions, ou unités de recherche de la FMPO, tout en prenant part aux réunions et travaux des Conseils et Assemblées.

**En conclusion**, le standard 5.02 est **atteint**.

**Standard 5.03 : la mobilité du PER est possible.**

### Appréciation globale sur le standard 5.03 :

L'écrasante majorité des enseignants est du PER interne de la FMPO ; il s'agit d'enseignants titulaires assurant au moins 90% des enseignements. Certains enseignants sont vacataires pendant que d'autres viennent des UFR en Sciences de la Santé notamment de Thiès et de Saint-Louis.

Le programme ne bénéficie d'intervenants internationaux que surtout lors des ateliers, séminaires, congrès et autres rencontres scientifiques.

**En conclusion**, le standard 5.03 est **atteint**.

## CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Étudiant(e)s

### Standard 6.01 : les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

#### Appréciation globale sur le standard 6.01 :

Les conditions d'admission au programme sont conformes aux dispositions du décret N°2018-593 du 14 mars 2018 portant création et fixant le régime du Diplôme d'Etudes Spécialisées (D.E.S.) en Sciences de la Santé dans les Etablissements d'Enseignement Supérieur du Sénégal.

Les procédures d'admission sont accessibles sur le site de la FMPO (livrets et dépliants téléchargeables) et sous forme d'affiches (secrétariat du CEA-SAMEF et bureau du 3<sup>ème</sup> cycle de la FMPO).

En 2017-2018, soixante dix-huit (78) sont inscrits en DES-Pédiatrie dont 27 Sénégalais (34,6%) et 51 Non-sénégalais (65,4%) ; 43 femmes (55,1%) et 35 hommes (44,9%).

**En conclusion**, le standard 6.01 est **atteint**.

### Standard 6.02 : l'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

#### Appréciation globale sur le standard 6.02 :

Les conditions d'admission et d'accueil à la formation ainsi que les procédures d'organisation et d'évaluation des apprentissages excluent toute discrimination ; s'agissant du sexe, la tendance est même en faveur des femmes : 42 (62,7%) inscrites en 2016-2017 contre 25 hommes (37,3%), pour un total de 67. En effet, la première promotion d'étudiants ne comptait que 30% de femmes.

Même si le programme n'a pas encore enregistré de personnes vivant avec un handicap, il n'a pas été observé de service spécial prévu à cet effet.

**En conclusion**, le standard 6.02 est **atteint**.

### Standard 6.03 : la mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

#### Appréciation globale sur le standard 6.03 :

La mobilité des étudiant(e)s est facilitée par les dispositifs suivants : capitalisation et transfert de crédits, programme harmonisé OOAS du DES-Pédiatrie, manuel de procédures académiques pour la formation (équivalence des diplômes), modèle de supplément au diplôme de l'UCAD.

**En conclusion**, le standard 6.03 est **atteint**.



**Standard 6.04 : *il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.***

**Appréciation globale sur le standard 6.04 :**

Les étudiants bénéficient, toute leur formation durant, d'un accompagnement pédagogique et administratif soutenu et assuré par les acteurs (enseignants, encadreurs ou administratifs) impliqués dans ce transfert de capacités aux apprenants.

L'orientation et les conseils sont offerts aux apprenants dans les situations suivantes : réunion liminaire, affichage, mailing group, entretiens, consultation des copies d'évaluations).

***En conclusion***, le standard 6.04 est **atteint**.

**Standard 6.05 : *le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.***

**Appréciation globale sur le standard 6.05 :**

L'employabilité des apprenants est assurée par l'offre de la formation en adéquation avec le monde du travail, notamment avec les besoins en santé des populations.

Par ailleurs, la publication de la liste des diplômés, et surtout leur communication aux autorités compétentes parvient à faciliter l'insertion professionnels de ces nouveaux alumni.

***En conclusion***, le standard 6.05 est **atteint**.

## CHAMP D'ÉVALUATION 7 : Dotation en équipements et en locaux

**Standard 7.01 : le programme dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

### Appréciation globale sur le standard 7.01 :

Pour réaliser ses objectifs et à long terme, le DES-Pédiatrie dispose de ressources notamment matérielles (infrastructures de la FMPO et des sites de stages), humaines et financières.

Le budget de l'UCAD assure le paiement des salaires des enseignants permanents et participe à couvrir certaines dépenses de fonctionnement. Ces dernières sont également assurées par les frais d'inscription qui couvrent par ailleurs le paiement des prestations du personnel vacataire.

Enfin, le coût de la formation couvre : les frais de réalisation du programme, la quote-part du département de médecine et spécialités médicales, la quote-part de la FMPO, et la quote-part du rectorat

**En conclusion**, le standard 7.01 est **atteint**

## V. Points forts du programme

- a) Conformité irréprochable du programme DES-Pédiatrie avec les standards requis : nationaux (en phase avec les missions de formation et de recherche de la FMPO et de l'UCAD), régionaux (notamment l'OOAS), et internationaux ;
- b) Observance rigoureuse des valeurs éthiques et des valeurs fondamentales du système de santé ;
- c) Animation du programme de plus en plus entreprenante de tous les acteurs / actrices, participant chacun(e) à son niveau (enseignant / encadreur de stage, apprenant, administratif, de soutien) à des prises de décision pour de meilleurs rendements.
- d) Partenariat existant avec des structures qualifiantes pour les stages encadrés par des professionnels en santé ;
- e) PER qualifié pour dispenser la formation ;
- f) Disponibilité d'infrastructures et de sites de stages pour les apprenants.

## **VI. Points faibles du programme**

- a) Insuffisance des ressources humaines : personnel enseignant et/ou de recherche, et de soutien (administratif, technique et de surface) ;
  
- b) Insuffisance de révision du répertoire et de régularité de communication à propos de l'offre de formation et de recherche ;
  
- c) Insuffisance de l'aspect humaniste de la formation au DES-Pédiatrie qui, quoique disposant déjà de certains matériels de simulation notamment de réanimation et de néonatalogie, gagnerait davantage avec l'ouverture prochaine du volet pédiatrique du centre de simulation du CEA-SAMEF (non encore fonctionnel) ;
  
- d) Lenteurs des procédures administratives dans l'aboutissement (validation / consolidation) des documents managériaux de base (projet de formation, contrats de vacation et de missions) ;
  
- e) Insuffisance de mise à jour de la base des données de diplômés (alumni) ;
  
- f) Faiblesse de la proportion des médecins sénégalais inscrits au DES-Pédiatrie par rapport à celle des étrangers.

## **VII. Appréciations générales sur le programme**

Le programme du DES-Pédiatrie est organisé conformément aux textes réglementaires en vigueur, notamment à l'arrêté N° 0450/UCAD/RECT/DAJ du 31 Janvier 2018 relatif aux Formations de la FMPO approuvées par l'Assemblée de l'Université. Il est pertinent car il contribue non seulement au développement de la santé particulièrement au Sénégal et en Afrique mais aussi à l'insertion professionnelle des diplômés. Respectueux tant des valeurs fondamentales et universelles que des valeurs de base du système de santé, ce programme s'est révélé attractif au vu des inscriptions des étudiants de plusieurs nationalités, depuis trente-quatre (34) ans d'existence.

Toutefois, le programme gagnerait davantage en performance en trouvant des solutions aux quelques points à améliorer.

## **VIII. Recommandations au Programme de DES-Pédiatrie**

- a) Améliorer l'organisation des séminaires :
  - donner le programme à temps ;

- répartir les cours entre les apprenants ;
- laisser un temps suffisant de préparation ;
- dispenser un module en plusieurs séminaires ;

Bref, trouver un mécanisme qui assure un certain équilibre entre la durée courte des séminaires et leur impressionnant effectif ;

b) Harmoniser les méthodes d'évaluation ;

c) Rendre effectif l'enseignement des modules transversaux (Anglais médical, Informatique), l'année universitaire prochaine ;

d) Mettre à la disposition des apprenants la version papier du carnet de stage ; à disponibiliser également au niveau de chaque site de stage ;

e) Recruter du personnel (enseignants, administratif ...) ;

f) Rendre plus visible le DES-Pédiatrie en assurant une large diffusion de l'offre de formation postdoctorale en pédiatrie à travers un maximum de canaux de communication : différents sites et journaux scientifiques, congrès, dépliants, affiches ... ;

g) Rendre effective l'ouverture du centre de simulation du CEA SAMEF pour la formation des étudiants du DES-Pédiatrie ;

h) Assouplir davantage les procédures administratives ;

i) Mettre à jour régulièrement la base de données des alumni. ; la disponibilisation d'un(e) secrétaire affecté(e) principalement aux activités du DES-Pédiatrie pourrait en outre aider à saisir en temps réel les données concernant tout le DES-Pédiatrie ;

j) Mettre en place des mesures incitatives à l'endroit des jeunes médecins pour une spécialisation accrue en Pédiatrie ;

k) Veiller à développer les performances de tous les points forts constatés ;

l) Mettre en œuvre les recommandations pour une amélioration continue de la qualité de la formation.

## **IX. Recommandations à ANAQ-Sup**

a) Développer une grille de notation qui permette aux experts de faire le plus objectivement possible des propositions d'accréditation au Conseil Scientifique de l'ANAQ-Sup, et dans une perspective proactive du programme évalué ;

b) Porter à deux jours la durée de la visite de l'institution et de ses sites de formation pratique pour cerner davantage les réalités opérationnelles du DES-Pédiatrie ;

NB : pour la mission actuelle, nous n'avons pu visiter convenablement qu'un seul site effectif (HNEAR / Fann).

c) Effectuer un *Suivi-évaluation* de l'application des recommandations.

## **X. Proposition de décision**

ACCREDITATION accordée au Programme du DES-Pédiatrie de l'UCAD.

## **Conclusion**

Cette mission d'évaluation externe du Programme du DES-Pédiatrie qui a été organisée par l'Autorité Nationale d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieur (Sup), a permis aussi bien de relever les points forts et ceux à améliorer dudit Programme que de formuler des recommandations dans la perspective d'une observance pérenne de la qualité de la formation.

## ANNEXE : Personnes rencontrées

### 1. Décanat

- Pr Amadou DIOUF, Doyen
- Pr Abdoulaye SAMB, 1<sup>er</sup> Assesseur

### 2. Enseignants-Chercheurs

- Pr Ousmane N'DIAYE
- Pr Boubacar CAMARA
- Pr Saliou DIOUF
- Pr Assane SYLLA
- MCA Amadou Lamine FALL
- Dr Modou GUEYE
- Dr Younoussa KEITA
- Dr Aliou Abdoulaye NDONGO
- Dr Aliou THIONGANE

### 3. Personnel Administratif

- Monsieur Alioune SALL, Responsable 3<sup>e</sup> Cycle
- Professeur Idrissa SARR, Responsable CIAQ

### 4. Etudiants

Prénoms et nom	Sexe	Année d'études	Nationalité
1. Mandiaye MBODJI	M	3 <sup>ème</sup> année	Sénégalaise
2. Ndèye Yama GUÈYE	F	3 <sup>ème</sup> année	Sénégalaise
3. Inès Nkongni NEPETSOUN	F	1 <sup>ère</sup> année	Camerounaise
4. Alexandra DJEDJEBI	F	1 <sup>ère</sup> année	Bénoïse
5. Abdellahi Elwely Ould HACEN	M	2 <sup>ème</sup> année	Mauritanienne
6. Bienfait Mundeke MUJINYA	M	3 <sup>ème</sup> année	Congolaise
7. Danika Estelle LIAPOUI	F	2 <sup>ème</sup> année	Camerounaise

8. Halimatou DIALLO	F	2 <sup>ème</sup> année	Guinéenne
9. Ndèye Coumba CISSÉ	F	1 <sup>ère</sup> année	Sénégalaise
10. Kadmiri HICHAM	M	2 <sup>ème</sup> année	Marocaine
11. Abdoulaye Amara CAMARA	M	1 <sup>ère</sup> année	Guinéenne
12. Aïchatou DIA	F	2 <sup>ème</sup> année	Sénégalaise

### **5 Secrétaires du DES de Pédiatrie**

- Madame Fatou Diakhaté épouse Guèye
- Madame Rokhaya Diagne épouse Touré
- Madame Hélène Diop (Drépanocytose)